



ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

Numéro 3
26/9/13

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient le programme des séances de la journée, un bref résumé des travaux de la veille et des avis d'intérêt général.

Horaire des séances : jeudi 26 septembre 2013

Troisième réunion du Comité exécutif	9 heures	Salle de conférences 1, 4 ^e étage du Centre de conférences
Première réunion de la Commission technique	9 heures	Salle de conférences 2, 4 ^e étage du Centre de conférences
Première réunion de la Commission administrative	8 h 30	Salle de conférences 3, 1 ^{er} étage du Centre de conférences
Quatrième réunion de la Commission économique	14 heures	Salle de conférences 3, 1 ^{er} étage du Centre de conférences
Groupe de travail des contributions	14 heures	Salle de conférences 5, 3 ^e étage du Centre de conférences

Réunions d'hier

Première réunion du Comité exécutif

Le Comité exécutif a ouvert sa première réunion à huis clos à 9 heures le mercredi 25 septembre et a examiné le point 10 de l'ordre du jour (Arriérés de contributions) sur la base de la note WP/43 Révision n° 1 (avec Additif n° 1), qui donnait des renseignements sur, entre autres, l'état des arriérés de contributions et la situation des États dont les privilèges de vote sont considérés comme suspendus. Appuyant la décision proposée, le Comité a pris note des progrès réalisés dans la perception des arriérés de longue date et a approuvé le projet de résolution présenté en Appendice D à la note WP/43 Révision n° 1 en vue de la soumettre à l'adoption de la Plénière.

Troisième séance plénière

La troisième séance plénière s'est tenue immédiatement après la première réunion du Comité exécutif, qui a levé la séance à 9 h 20. L'Assemblée a approuvé le rapport verbal présenté par le Président du Comité exécutif sur l'examen que le Comité avait fait du point 10 de l'ordre du jour (Arriérés de contributions). Le Président du Comité a remercié tous les États membres qui avaient versé leur contribution à temps et ceux qui n'épargnaient aucun effort pour ne pas avoir d'arriérés en concluant avec l'OACI des accords visant à régler leurs arriérés. Il a prié instamment les États membres qui n'avaient pas encore réglé leurs arriérés ou conclu de tels accords de le faire dès que possible.

Le reste de la séance a été consacré à des déclarations générales au titre du point 8 de l'ordre du jour présentées par les délégations des pays suivants : Libye, Nigéria, Burkina Faso, Indonésie, Singapour, Cuba, République dominicaine, Éthiopie, Japon, Fédération de Russie, Colombie, Inde, Afrique du Sud, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Saint-Kitts-et-Nevis, Arabie saoudite, Ouganda et Yémen.

Deuxième réunion du Comité exécutif

À sa deuxième réunion, tenue le 25 septembre à 14 heures, le Comité exécutif a examiné le point 12 de l'ordre du jour (Coopération technique – Politique et activités de coopération et d'assistance techniques), documenté dans la note WP/19 [Révision (espagnol seulement)] présentée par le Conseil, la note WP/171 [avec Rectificatif n° 1 (russe seulement)] (Indonésie), la note WP/334 (Japon), et la note d'information WP/134 [Comité aéronautique Inter-États (CAI)].

Le point 18 de l'ordre du jour (Coopération avec les organisations régionales et les organismes régionaux de l'aviation civile) a alors été examiné sur la base de la note WP/9 présentée par le Conseil, de la note WP/286 Révision n° 1 [22 États membres de la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC)] et de la note d'information WP/157 (Indonésie).

Le Comité exécutif a ensuite examiné le point 19 de l'ordre du jour (Durée du mandat du Secrétaire général) sur la base de la note WP/5 présentée par le Conseil et il a approuvé le projet de résolution mise à jour qui y était joint en appendice en vue de le soumettre à l'adoption de la Plénière.

Le point 20 de l'ordre du jour (Proposition visant à tenir l'Assemblée tous les deux ans) a ensuite été examiné sur la base de la note WP/18 présentée par le Conseil.

Au titre du point 21 de l'ordre du jour (Proposition d'amendement de l'article 50, alinéa a), de la Convention de Chicago visant à porter le nombre des membres du Conseil à 39), le Comité exécutif a examiné la note WP/17 présentée par le Conseil.

Première réunion de la Commission économique

À sa première réunion, tenue le mercredi 25 septembre à 14 heures, la Commission économique a élu MM. Dokosime Gnana Latta (Togo) et H.M.C. Nimalsiri (Sri Lanka) respectivement Premier et Deuxième Vice-Présidents.

La Commission a achevé l'examen, au titre du point 39 de l'ordre du jour, des Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2010, 2011 et 2012 ainsi que du Supplément.

Au titre du point 40 de l'ordre du jour (Développement économique du transport aérien – Politique), la Commission a examiné les recommandations émanant de la Sixième Conférence mondiale de transport aérien (ATConf/6) ainsi que d'autres questions connexes sur la base des notes WP/56 (Rév. 1), 63, 73 (Rév. 3), 112, 185, 186 (Rév. 1), 188, 198, 202, 204, 290, 291 et 293, et de la note d'information 118. Elle a entériné les recommandations adoptées par ATConf/6, approuvées par le Conseil et présentées dans la note WP/56. Elle a reporté l'examen de l'Exposé récapitulatif présenté dans la note WP/55 en attendant d'avoir examiné toutes les notes de travail pertinentes présentées au titre des points 40 à 43 de l'ordre du jour, étant donné que chacun de ces points pourrait avoir une incidence sur son examen de l'Exposé récapitulatif.

La Commission a alors entamé l'examen du point 41 de l'ordre du jour (Réglementation économique du transport aérien international) sur la base des notes WP/71, 187 et 203 et de la note IP 349, et elle reprendra ses travaux sur ce point à sa prochaine réunion, le jeudi 26 septembre.

Première réunion de la Commission juridique

À sa première réunion, tenue le mercredi 25 septembre 2013 à 14 heures, la Commission juridique, présidée par sa Présidente, M^{me} M. Gordon (Jamaïque), a élu M. S. Eid (Liban) et M^{me} H. Hitula (Namibie) respectivement Premier et Deuxième Vice-Présidents.

La Commission a achevé l'examen, au titre du point 45 de l'ordre du jour, des Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2010, 2011 et 2012 ainsi que du Rapport supplémentaire pour la première moitié de 2013.

Au titre du point 46 de l'ordre du jour, la Commission a examiné les « Actes ou délits qui inquiètent la communauté aéronautique internationale et qui ne sont pas prévus dans les instruments de droit aérien existants » sur la base des notes WP/49, 109 et 154. Elle a pris note des renseignements qui y figuraient et décidé : 1) d'appeler les États membres à participer à la Conférence diplomatique visant à amender la Convention de Tokyo ; et 2) de prier instamment les États membres de signer et de ratifier la Convention de Beijing et le Protocole de Beijing.

Exposés présentés par le Secrétariat de l'OACI le 26 septembre 2013

Des sessions d'information se tiendront dans le foyer de la salle de l'Assemblée

Sujet : Analyse de sécurité au moyen d'iStars Space

Présentateur : Marco Merens, Spécialiste de l'analyse des données de sécurité, Section de la gestion intégrée de la sécurité

Date et heure : 26 septembre (pause-café du matin)

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage du Centre de conférences

- Sujet :** Accords de services aériens
- Présentateur :** Narjess Abdennebi, Chef de la Section de l'analyse et de la politique économiques
- Date et heure :** 26 septembre, 12 h 15
- Lieu :** Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage du Centre de conférences
- Sujet :** Plans d'action
- Présentateur :** Jane Hupe, Sous-Directrice chargée de l'environnement
- Date et heure :** 26 septembre (pause-café de l'après-midi)
- Lieu :** Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage du Centre de conférences

Ordinateurs

Huit postes de travail informatiques, dotés de la plupart des outils Microsoft Office, et deux imprimantes, installés au Café internet, au 4^e étage du Centre de conférences, sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel web. Trois autres ordinateurs et une imprimante sont également disponibles au Centre d'affaires situé au 4^e étage du Centre de conférences.

Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Documents de l'Assemblée : www.icao.int/a38

Documents de référence : se rendre à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net> et entrer le nom d'utilisateur et le mot de passe

Distribution de documents

La zone de distribution des documents, située au 4^e étage du Centre de conférences, est ouverte de 8 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 38/1 – 13/13 de l'OACI, se rapportant à la trente-huitième session de l'Assemblée (Montréal, 24 septembre – 4 octobre 2010), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum **deux** jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

Divers

1. Mémoires de M. Assad Kotaite – séance de signature

1.1 La séance de signature des Mémoires de M. Assad Kotaite, qui devait se tenir aujourd'hui à 13 heures dans la Salle du Conseil, a été reportée à 14 heures. L'ouvrage sera en vente à l'entrée de la

Salle du Conseil pendant la séance de signature, et tout au long de l'Assemblée au Commissariat de l'OACI et à la Boutique de l'Association du personnel. On peut également l'acheter sur le site web de l'OACI. L'édition reliée coûte 37,95 CAD et l'édition à couverture souple, 23,95 CAD.

2. Liste des délégués

2.1 La liste des délégués a été publiée sur le site web public de l'OACI (<http://www.icao.int/a38>). Tous les amendements à apporter à la liste devraient être notifiés au bureau d'inscription. Des versions révisées de la liste seront diffusées durant la session.

3. Attribution des places

3.1 L'attribution des places aux séances plénières est basée sur le nombre d'États participants, le nombre de participants inscrits des délégations et la capacité de la salle de l'Assemblée.

3.2 Dans la Salle de conférences 1 (4^e étage du Centre de conférences), deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre (une à la table et une derrière). La Salle de conférences 6, située au 3^e étage du Centre de conférences et dotée de moyens audio et vidéo dans les six langues officielles, absorbera le trop-plein des autres salles. Dans la Salle de conférences 2 (4^e étage du Centre de conférences), deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre (une à la table et une derrière). Dans la Salle de conférences 3 (1^{er} étage du Centre de conférences), une place sera attribuée à chaque délégation d'État membre (à la table). Prière de noter qu'il n'y a pas suffisamment de place pour toutes les délégations d'observateur dans les Salles de conférences 1, 2 et 3 vu la capacité limitée de ces salles. Un maximum d'une place par délégation d'observateur peut donc être attribué selon le principe premier venu, premier servi.

3.3 Les débats de la Commission technique sont diffusés en direct (audio seulement) sur le Web (<http://www.icao.int/meetings/a38/pages/default.spx>).

4. Matériel d'interprétation simultanée

4.1 Les délégués trouveront sur les tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Original	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

5. Système d'écoute (MX)

5.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée	CR 1	CR2	CR3	CR5
Orateur	11	11	21	31	41
Anglais	12	12	22	32	42
Arabe	17	17	27	37	47

	Salle de l'Assemblée	CR 1	CR2	CR3	CR5
Chinois	16	16	26	36	46
Espagnol	14	14	24	34	44
Français	13	13	23	33	43
Russe	15	15	25	35	45

6. Départ prématuré des participants

6.1 Le départ prématuré d'une délégation complète devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du Centre de conférences.

7. Services de commissariat

7.1 L'horaire du Commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Lundi – vendredi	12 – 14 heures 17 – 18 heures (après les séances)
Samedi	12 – 14 heures 17 – 18 heures (après les séances)

Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences.

Enveloppe philatélique spéciale

Une enveloppe philatélique spéciale (voir ci-dessous) sera émise à l'occasion de la 38^e session de l'Assemblée de l'OACI (A38).

On peut se procurer cette enveloppe imprimée en quantité limitée au prix de 4 CAD durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au premier étage du Centre de conférences.

Cette enveloppe sera vendue avec deux timbres différents, qui porteront tous deux le même cachet/dessin sur le côté gauche.

